



RSE BILAN E 2024



En début d'année 2024, la maternité Victor Pauchet a obtenu la labellisation **THQSE Maternité éco-responsable – niveau Argent**, avec un score de **89 %**, témoignant de son engagement fort en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Tout au long de l'année, les professionnels de la maternité, ainsi que ceux de la Clinique Victor Pauchet dans son ensemble, ont œuvré à maintenir les engagements atteints et à développer de nouveaux axes d'amélioration que nous vous présentons ci-dessous.

1. Renforcement de la gestion des déchets

- **Gestion des déchets liquides chirurgicaux au bloc opératoire**

Le système Neptune, installé au bloc opératoire, permet une gestion en circuit fermé des déchets liquides chirurgicaux. Il assure leur collecte, transport et élimination. Ce dispositif réduit les risques d'exposition aux agents pathogènes pour les professionnels, et limite le port de charges lourdes. En complément des essais concernant l'aspiration des fumées chirurgicales ont débuté en fin d'année 2024 pour se concrétiser courant 2025.

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire**

Nous avons mis en place en 2024, une nouvelle filière de collecte des biodéchets et avons menés des actions concrètes de lutte contre le gaspillage alimentaire :

- Adaptation des portions aux appétits des patients (quantité ou formules sans entrée, sans fromage, sans dessert...).
- Analyse des biodéchets pour ajuster les pratiques : réduction des portions de beurre et de pain, utilisation de pain à cuire et plats micro-ondables pour les imprévus plutôt que sur-commander, service du fromage le soir avec du pain, etc.
- Réajustement des menus après dégustations quotidiennes et enquêtes de satisfaction.
- Pesée quotidienne des biodéchets.
- Mise en place d'un pain payant au self pour les professionnels ne prenant pas de menu.

- **Audit et sensibilisation au tri des déchets**

Des audits ont été réalisés pour évaluer le respect des procédures de tri, suivis de campagnes de sensibilisation ciblées selon les résultats obtenus

2. Pratiques écoresponsables pour la santé et l'environnement

- **Généralisation des bandeaux sans chimie au sein de la maternité**

Les bandeaux sans chimie, initialement utilisés en suites de couches, ont été généralisés à l'ensemble de la maternité pour un entretien plus respectueux de la santé et de l'environnement.

- **Poursuite de formalisation de protocoles d'éco-conception des soins**

L'éco-conception vise à réduire l'impact sanitaire, économique, social et environnemental des soins, tout en maintenant leur efficacité. En 2024 nous avons poursuivi la révision de nos protocoles dans une approche d'éco-conception des soins.

- **Poursuite de la réduction de l'impact carbone lié aux déplacements professionnels**

L'établissement a maintenu son accord télétravail pour les collaborateurs pour qui cela est possible réduisant les déplacements hebdomadaires.

Par ailleurs, le renouvellement du parc automobile a permis d'intégrer deux véhicules hybrides et une voiture électrique. Une nouvelle borne de rechargement a été installée.

- **Limitation des composés organiques volatiles (COV)**

Nous avons mené en 2024 une campagne de rénovation des fauteuils de soins pour limiter la propagation de COV par l'intermédiaire des mousses apparentes. Nous avons par ailleurs contractualisé avec un fournisseur local.

3. Mise en place de dispositifs d'économie d'énergie

- **Economies d'électricité**

Notre service technique a mis en œuvre sur l'année 2024 de nombreuses actions visant à économiser les énergies, comme :

- Isolation de la chaufferie pour éviter les pertes de calories
- Isolation plus épaisse de toiture
- Poursuite du relamping progressif vers des ampoules LED

- **Dématérialisation et réduction du papier**

Nos équipes ont également travaillé à la réduction de la consommation de papier par la dématérialisation

- Bordereau de facturation et la facturation à l'organisme de Sécurité Sociale
- Diffusion du livret d'accueil en ligne par un QRCode pour les patients l'acceptant
- Commande de fourniture de bureaux sur logiciel interne pour nos professionnels

4. Développement de nouveaux outils pour améliorer l'information du patient

- **Mise en place de passeport d'hospitalisation**

Nos équipes ont travaillé en 2024 à la mise en place de passeport d'hospitalisation par type de prise en charge (ambulatoire, hospitalisation compétente, soins de rééducation) et selon la typologie de patient (passeport enfant). Ces passeports regroupent les informations essentielles pour préparer le séjour du patient.

- **Mise en place d'un support vidéo d'information**

Avec l'aide de nos représentants des usagers et de nos professionnels nous avons réalisé en 2024 une vidéo d'information adressée au patient par mail la veille de leur admission sur les droits des patients. Elle aborde :

(présentation et rôle des représentants des usagers, comment adresser une réclamation, signaler un événement indésirable, demander son dossier médical, nommer une personne de confiance, mon espace santé et la messagerie sécurisée ...)

- la désignation d'une personne de confiance, les directives anticipées,
- le rôle des représentants des usagers.
- les démarches pour réclamations, signalement d'événements indésirables, demande de dossier médical,
- l'utilisation de Mon Espace Santé et de la messagerie sécurisée.

